

**Tu sais que tu deviens un adulte
quand...**



**tu signes un bail.
C'est quoi un bail?**

C'est quoi un bail?

Le bail est un contrat de location conclu entre un propriétaire et un locataire afin de définir leurs engagements respectifs concernant un logement.

Comme locataire tu as des obligations:

- Payer ton loyer à la date convenue
- Respecter le lieu loué (garder en bon état) et respecter les autres locataires de l'immeuble
- Aviser le propriétaire de toute défectuosité ou détérioration substantielle

Le propriétaire a aussi des obligations:

- Offrir le logement en bon état à la date convenue
- Faire les réparations nécessaires
- Donner un préavis de 24 heures avant de s'introduire dans le logement

Le propriétaire veut augmenter le loyer?

- Il a le droit mais selon certains critères précis mentionnés dans le Règlement sur les critères de fixation de loyer. Plusieurs critères sont pris en compte comme: les frais de chauffage (électricité, mazout) les frais d'entretien et de gestion, etc
- Tu as le droit de refuser l'augmentation, tu devras t'adresser au Tribunal administratif du logement

Le propriétaire interdit de fumer la cigarette, du cannabis ou de vapoter dans l'appartement?

- Il est permis dans le bail d'inclure une clause mentionnant l'interdiction de fumer la cigarette, le cannabis ou de vapoter.

**Tu as des questions?
Réfère toi à Aire Ouverte**



Tu peux aussi contacter le Tribunal administratif de ta région

C'est facile quand on le sait!